

**Décret 2024-DIME-64****Crédit d'engagement pour la construction et l'équipement d'un bâtiment pour le centre de Stockage Interinstitutionnel Cantonal (SIC) à Givisiez**

---

Rapporteur-e:	<b>Wicht Jean-Daniel</b> (PLR/PVL/FDP/GLP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	<b>Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles</b> <b>Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement</b>
Rapport/message:	<b>01.07.2024</b> (BGC Septembre 2024, p. 3161)
Préavis de la commission:	<b>13.08.2024</b> (BGC Septembre 2024, p. 3211)

---

**Entrée en matière**

**Wicht Jean-Daniel** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). La commission parlementaire s'est réunie le 13 août 2024 pour traiter cet objet avec beaucoup d'intérêt de la part de ses membres. Si la qualité du message et du projet a été largement relevée, la commission a tout de même posé plus de 20 questions aux représentants du Gouvernement, M<sup>me</sup> la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin Sansonnens et M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert, accompagnés de M. Reto Blumer, Archéologue cantonal, et de M. Michel Graber, Architecte cantonal. Je tiens à les remercier pour leur présentation et la qualité du débat.

Avant que le Grand Conseil soit appelé à se prononcer sur le décret de ce jour, je vous rappelle que 5 variantes avaient été analysées par le Conseil d'Etat. Parmi celles-ci, le projet Schumacher à Schmitten, validé par le Conseil d'Etat, accepté par le Grand Conseil, n'a pu être mené à bien pour différentes raisons. Par la suite, l'acquisition d'un terrain à Domdidier n'a également pas pu être conclue. Les raisons de ces échecs et la comparaison des coûts de ces solutions avec le projet qui nous est soumis ce jour sont rappelées dans le message. Je n'y reviendrai pas et laisse les représentants du Conseil d'Etat d'en parler si nécessaire.

Le projet présenté aujourd'hui est primordial et indispensable pour protéger et sauvegarder notre patrimoine culturel fribourgeois, pour la mémoire des citoyens fribourgeois mais aussi pour notre pays et surtout pour les générations futures. Ce patrimoine s'est constitué au fil du temps depuis la fondation de notre canton, je vous le rappelle, en 1157 !

Des biens de 12 institutions culturelles valant plusieurs centaines de millions de francs méritent cette protection, méritent d'être entretenus, soignés et choyés. C'est d'ailleurs une obligation légale.

L'insécurité grandissante de notre monde, les cataclysmes dus au réchauffement climatique, nous conseillent de prévoir aussi un endroit sûr pour mettre à l'abri des œuvres dispersées dans nos églises et nos musées en cas de nécessité. Un abri de protection est ainsi également prévu dans le projet qui nous est soumis. La centralisation du stockage de ces biens précieux amènera une intéressante collaboration interinstitutionnelle, des synergies évidentes, et permettra d'améliorer de nombreux processus dans les domaines de l'archivage, de l'entretien de ce patrimoine et de la numérisation de certaines collections.

L'économie de plus d'un million de francs de frais de locations n'est pas négligeable et compensera certaines nouvelles charges de la construction. Il est utile de préciser que la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) occupe actuellement 3'000 m<sup>2</sup> de surface sur le site de la Maillarde à Romont, gratuitement, le bâtiment appartenant à l'ECPF, ceci en attendant que la BCU puisse ramener ses collections à Fribourg dès la fin des travaux de construction de la nouvelle bibliothèque.

Le projet de Givisiez permettra d'assurer le stockage de 6 millions d'objets dès 2028, puis au fil des ans de 2 millions d'objets supplémentaires. Une extension future de 6'200 m<sup>2</sup> est planifiée et augmentera encore la capacité de stockage de 25%, soit 10 millions d'objets au total pour une valeur supérieure estimée aujourd'hui à 800 millions de francs.

Une partie des questions posées par la commission parlementaire aux représentants du Gouvernement concernait le coût de l'ouvrage, la comparaison à des constructions similaires dans d'autres cantons, mais aussi au contrat d'entreprise totale adjugé à une entreprise spécialisée et aux risques du projet couverts par des réserves intégrées au décret qui nous est soumis. D'autres questions ont été posées concernant la sécurité du site - vols et incendies -, mais aussi à l'absence du label SNBS, certaines spécificités climatiques des locaux visant la pérennité des collections entrant en contradiction avec ces standards. Je crois pouvoir affirmer aujourd'hui que les réponses à ces questions ont toutes été données avec clarté aux membres de

la commission, en séance et aussi complétées hors séance par les deux directions concernées que je tiens encore une fois à remercier.

Les coûts sont précisés à la page 9 du message pour ce qui est des charges en lien avec la location des surfaces actuelles de stockage, et aux pages 16 et 17 pour les coûts de construction du bâtiment qui s'élèveront à 62'800'000 francs, non compris les coûts de déménagement des collections estimés à 4'250'000 francs.

Le crédit demandé par le Conseil d'Etat s'élève à 56'000'000 de francs après déduction de 8'800'000 francs de subventions fédérales, de 2'250'000 francs de frais d'études contractés à ce jour et prélevés du crédit du 7 septembre 2016 que nous avons octroyé pour l'achat du bâtiment Schumacher SA à l'époque.

La commission a accepté à l'unanimité ce crédit d'engagement pour la construction du SIC et vous invite, chères et chers collègues, à en faire de même.

**Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.** Wir werden uns mit meiner Kollegin Erziehungsdirektorin./Bildungsdirektorin abwechseln. Ich mache eine kurze Einführung. Sie wird zu den Bedürfnissen der Nutzerinnen und Nutzer ausführen. Abschliessen werde ich mit den finanziellen und einigen baulichen Aspekten.

Zur Geschichte: Es geht hier um ein Projekt, wo wir auch im Sinne der Eignerstrategie und der grösseren Effizienz des Umgangs des Staates mit seinen Immobilien versuchen, die zahlreichen, zum Teil sehr kostspieligen, zum Teil auch nicht konformen Orte zu ersetzen, wo heute alle möglichen Güter des Staates gelagert werden. Das geht von naturalisierten Tieren bis zu wertvollen Büchern des Frühmittelalters. Es ist also extrem divers. Das heisst, man hat es mit sehr verschiedenen Bedingungen zu tun, mit denen die Produkte gelagert werden müssen, von der Feuchte her, von den Temperaturen her, was ein relativ komplexes Gebäude für eine Lagerhalle bedingt. Ich komme später noch einmal darauf zurück.

Der Grosse Rat hat die Gelegenheit gehabt, sich schon vor einigen Jahren zu einem ersten Projekt aussprechen zu können, damals noch in Schmittlen. Es wurde damals eine Kostenschätzung gemacht. Die Gesamtkosten - mit allen Ausdehnungen - wären deutlich über 50 Millionen Franken zu stehen gekommen, unter damaligen Kosten. Man hat dann festgestellt, dass das Objekt, das vom Staat gekauft werden sollte, sich nicht eignete, ungenügende Tragkräfte hatte, etc. Das heisst, das Projekt wäre sicher deutlich teurer zu stehen gekommen. Deshalb hat der Staat darauf verzichtet. Sie wurden darüber informiert.

Wir hatten ein zweites Projekt - das ist auch der Grund, warum das Ganze etwas Zeit gekostet hat - in Domdidier weiterentwickelt. Das Projekt war eigentlich gut entwickelt. Es wurde dann eine Güterabwägung gemacht, auch hier in Absprache mit Vertreterinnen und Vertreter des Grossen Rates, insbesondere des Broye-Bezirks, weil ein Unternehmen in der unmittelbaren Nachbarschaft des Projektes Arbeitsplätze auf der Parzelle vorsah, die für unser Projekt vorgesehen waren. Wir haben daraufhin auf das Projekt verzichtet. Das hat selbstverständlich Mehrkosten verursacht, weil, wenn man ein Projekt plant und dann darauf verzichtet, dann ist das Geld weg. Das sind verschiedene Gründe. Wenn man mehrere Projekte plant und am Schluss beim dritten ist, gibt es einfach Geld, das ausgegeben wurde, das zum Teil rezykliert wurde, weil die Analyse der Nutzerinnenbedürfnisse, etc. übernommen werden können, die spezifischen Analysen zu den eigentlichen Bauten aber selbstverständlich nicht.

Die positive Bilanz zum Verzicht von Domdidier ist immerhin, dass die Arbeitsplätze tatsächlich entstehen. Das in deutscher Hand stehende Unternehmen Wago ist im Ausbau. Das ist auch für die Wirtschaftsförderung und für die Arbeitsplätze im Kanton sinnvoll, dass das zustande gekommen ist. Der Verzicht hat sich ökonomisch gelohnt, finanziell aus Bausicht sicher nicht.

Drittes Projekt nun in Givisiez: Wir haben eine Parzelle, die uns selbst gehört. Das macht die Projektierung deutlich einfacher. Wir haben einen Wettbewerb organisiert unter der Logik des Totalunternehmens im September 2019 bis Juni 2020. Die öffentliche Auflage wurde gemacht und wir haben einen Gewinner des Wettbewerbs, das ist das Unternehmen Bat-Mann in Bulle. Die Ausschreibung fand ihr Ende mit dem entsprechenden Entscheid des Staatsrates im Februar 2022. Es gab dann noch einmal eine Einsprache eines konkurrierenden Unternehmens, was einige Zeit gekostet hat. Sie sehen, Einsprachen, die Zeit kosten, kommen nicht immer nur von Projektverhindernden, sondern auch immer mehr - im Übrigen bei allen möglichen Projekten - von Unternehmen, die gerne für den Staat bauen würden, aber den Zuschlag nicht bekommen. Hier haben wir einige Schwierigkeiten.

Zusätzlich zum Projekt Domdidier sind verschiedene Elemente dazugekommen. Erstens: Im Untergrund können wir ein besonders stark ausgebautes Lager bauen, das vom Bund subventioniert ist und als Element des Kulturgüterschutzes gilt. Es geht hier um mehrere zusätzliche Millionen Franken, die aber zu einem grossen Teil rückerstattet werden vom Bund. Es geht dann um das gemeinsame Parkfeld mit dem Informatikamt - wir haben hier versucht, eine vernünftige Anzahl zu finden, deutlich reduziert gegenüber den ursprünglichen Ansprüchen - und gemäss den neuen Anforderungen an die staatlichen

Gebäude eine Ausstattung mit Fotovoltaik auf dem Gebäude. Das sind die zusätzlichen Elemente. Damit gebe ich gerne das Wort weiter an meine Kollegin.

**Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles.** Le canton de Fribourg est fier de posséder un riche patrimoine culturel d'importance nationale. Ce trésor de 6 millions d'objets, d'une valeur de plus de 420'000'000 de francs, nous n'en voyons qu'une petite partie exposée dans nos musées. L'essentiel est aujourd'hui conservé dans de mauvaises conditions sur près de 30 sites dispersés sur notre territoire, dans des locaux souvent loués. Cette situation est insatisfaisante et coûteuse. Le Conseil d'Etat est préoccupé de ne plus pouvoir assurer la sauvegarde pérenne des collections aux besoins croissants. C'est pourquoi il vous propose ici une solution de gestion mutualisée, rationnelle et d'une très bonne économicité, par la construction et l'équipement d'un centre de stockage interinstitutionnel cantonal.

Il est incohérent de continuer à dépenser chaque année 1'200'000 francs en locations alors qu'une solution rationnelle et à long terme est possible. Ce projet coûtera moins cher que la situation actuelle déjà après 15 ans. L'Etat pourra ainsi assurer sa tâche régaliennne, souvent invisible mais si nécessaire pour les générations futures. Il s'associe aussi à plusieurs autres institutions situées dans notre canton.

Le projet du SIC est prévu depuis 10 ans. Il est inscrit dans la planification des investissements et complète les deux projets en cours de la BCU et du Musée d'histoire naturelle, deux projets magnifiques acceptés récemment par le peuple fribourgeois. Ce projet de stockage et de logistique est indispensable et urgent. Il n'y a pas de plan B pour ces collections aujourd'hui situées provisoirement à la Poya et surtout à Romont où elles utilisent des bâtiments stratégiques pour la promotion économique.

Ce patrimoine est au cœur de notre identité collective. J'en ai eu la preuve lorsque nous avons rencontré l'année dernière la directrice d'un musée ukrainien. Elle nous a raconté que son musée conservait le patrimoine de la région, ses costumes, ses documents historiques, les œuvres des artistes locaux. Ces objets de patrimoine furent la première cible des canons russes sur la ville, c'était le signe de la volonté des assaillants de détruire l'histoire, les traditions, bref, l'identité de ces gens. J'ai saisi alors toute l'importance de notre mission de protection et de conservation, de ce qui fait notre identité fribourgeoise, des premiers vestiges archéologiques découverts sur notre territoire jusqu'aux herbiers de nos éminents botanistes en passant par les sculptures de Jean Tinguely et le Panorama de Morat.

Mesdames et Messieurs, le projet du SIC est enfin prêt, il répond à toutes les attentes et je vous remercie de soutenir ce projet.

**Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.** Die Details zu den Zahlen und Finanzen haben Sie der Botschaft entnehmen können und auch den Ausführungen des Berichterstatters. Ich gehe nicht im Detail darauf ein. Wir können gerne Präzisionen geben, wenn sie im Rahmen der Fragestunden verlangt werden. Wir haben die Bedürfnisse systematisch abgeklärt und Vorstudien zu den entsprechenden Bedürfnissen gemacht. Wir sind heute bei der Stufe der Vergabe und haben die notwendige Prozentzahl an Vergaben ausgeschrieben, damit wir ungefähr wissen, wo wir mit den Kosten stehen. Nach den Diskussionen, die wir in verschiedenen Zusammenhängen bereits geführt haben, insbesondere auch mit der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission, konnten wir die Reserven in einem Rahmen halten, der relativ tief ist, was gut ist für ein neues Projekt. Es wäre zu tief für ein Projekt, wie wir es hier im Rathaus geführt haben, aber es entspricht dem Stand der Entwicklung in Phase 4 des Projektes, also Phase 41 nach SIA-Norm, wo wir über die notwendigen Kenntnisse und auch bereits über solide Zahlen der entsprechenden Unternehmungen verfügen.

Weitere Elemente der Planung: Wir möchten die Baustelle im Mai 2025 eröffnen, fertige Bauten erhalten im August 2027, zum Mobiliar- und Lagereinführen braucht es einige Zeit. Sie müssen sich vorstellen: Es ist nicht eine grosse Lagerhalle, wo man Sachen reinstellt, sondern es hat verschiedene, voneinander abgetrennte Räume mit verschiedenen Funktionalitäten, verschiedenen Temperaturen und Luftfeuchtigkeiten etc. Das heisst, es muss schrittweise erfolgen. Auch der Transport ist relativ komplex. Wir haben deshalb eine relativ lange Umzugszeit - unüblich lange für ein normales Verwaltungsgebäude - eingeplant mit der notwendigen Vorsicht, jedoch ohne übertriebene Vorsicht. Die Institutionen sollten im Jahr 2028 den Umzug machen können. Ende 2028 sollten wir dann vollständig drinnen sein mit einer vollen Funktionsfähigkeit. Das ist der geplante Kalender. Die Rekursfrist läuft noch, das heisst, wir wissen heute noch nicht, ob es eine oder mehrere Einsprachen gibt. Eine wurde bereits angekündigt. Das heisst, diese Verfahren bleiben selbstverständlich vorbehalten beim Kalender für die weiteren Schritte.

Den Gesamtbetrag haben Sie gesehen: Es sind 62 800 000 Franken. Es wurde von verschiedenen Mitgliedern der beiden Kommissionen, Ad-hoc-Kommission und Finanz- und Geschäftsprüfungskommission, gesagt, der Betrag sei hoch. Ja, er ist relativ hoch. Er ist allerdings nicht höher als die extrapolierte Zahl aus dem Projekt Schmitt, wobei man der Anzahl Kubikmeter Rechnung trägt, die wir damals hatten und die wir mit dem neuen Projekt haben, das deutlich mehr Volumen vorsieht. Wir waren damals schon bei über 50 Millionen Franken und haben heute deutlich mehr Volumen und sind bei etwas über 60 Millionen Franken brutto, abgezogen die entsprechenden Subventionen. Wir haben wenig Benchmark, da es wenige ähnliche Projekte in der Schweiz gibt. Das Projekt, das am nächsten kommt, ist ein Projekt in der Nähe von Basel,

wo die Kosten pro Kubikmeter deutlich höher sind als bei unserem Projekt. Es ist selbstverständlich kein systematischer Benchmark, aber es zeigt zumindest Grössenordnungen an. Wir sind sicher nicht massiv über den üblichen Kosten für solche Installationen.

Damit habe ich geschlossen und empfehle Ihnen im Namen des Staatsrates, die Vorlage anzunehmen.

**Brodard Claude** (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). La Commission des finances et de gestion (CFG) s'est saisie de ce dossier le 21 août dernier et vous recommande à l'unanimité son acceptation.

Je rappelle, au niveau de l'investissement, le coût de construction de 62'800'000 francs et les coûts pour l'acheminement des collections de 4'250'000 francs. Il faut déduire de cela les subventions de 8'800'000 francs et les études qui avaient déjà été acceptées à l'époque dans ce plénum pour 2'250'000 francs, soit un crédit d'engagement demandé de 56'000'000 de francs que la CFG trouve conforme et surtout, cela répond à une nécessité absolue. Sous l'angle des frais d'exploitation futurs, comme l'a relevé M<sup>me</sup> la Représentante du Gouvernement, c'est vrai qu'à moyen terme, ils devraient être plus favorables qu'aujourd'hui, ce qui est donc quelque chose de positif.

Ainsi, l'unanimité des membres de la CFG vous recommande d'accepter ce décret.

**Altermatt Bernhard** (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Je commence par un chiffre qui ne correspond pas au coût du projet soumis au Grand Conseil, mais à la valeur des collections qui seront entreposées dans le centre de stockage interinstitutionnel. La valeur monétaire de ce patrimoine culturel est estimée à près de 700 millions de francs, et l'historien que je suis vous assure qu'il s'agit là d'une estimation très conservatrice. En réalité, ce patrimoine, cet héritage n'a pas de prix et ne peut être chiffré.

Meine Damen und Herren, im geplanten kantonalen Lager sollen Objekte aufbewahrt werden, die einen unschätzbar grossen Wert haben, einen riesigen materiellen Wert und viel mehr noch einen gesellschaftlichen und kulturellen Wert, den man nicht beziffern, nicht versichern und auch nicht ersetzen kann. Es handelt sich um einige der grössten Kulturschätze unseres Gemeinwesens, von denen viele einzigartig auf der Welt sind und andere so grosse kulturhistorische Bedeutung haben, dass man nach Freiburg kommt, um sie zu studieren, zu untersuchen und zu bestaunen. Sie gehören zu unserem Kanton, wie alle Ihre wertvollsten persönlichen Errungenschaften und Erinnerungsstücke zu Ihnen und Ihrer Familie gehören, manche von Generation zu Generation weitergegeben.

Le SIC est un peu le coffre-fort dans lequel vos objets et souvenirs les plus précieux, vos acquisitions et créations les plus irremplaçables trouvent une place sûre.

Chers collègues, je m'exprime au nom du groupe Le Centre. Je suis vice-président de la commission du Musée d'art et d'histoire, membre de plusieurs associations de soutien à des institutions dont les stocks seront entreposés au SIC, j'ai une carte de lecteur de la BCU, et j'entretiens des contacts réguliers avec les services concernés. Il s'agit intégralement de fonctions miliciennes et bénévoles, sans liens particuliers ou intérêts financiers.

Avec la construction du SIC, nous menons à bien un projet dont la nécessité a été constatée il y a bien plus d'une décennie. Plusieurs élus de notre Conseil ont suivi ce dossier depuis les premières tentatives de réalisation en 2016. Après deux détours par Schmitten et Domdidier, le SIC sera finalement construit à Givisiez, et le groupe Le Centre vous invite à accepter le crédit tel que proposé par le Conseil d'Etat.

Der Bau des SIC stellt die Lagerung der freiburgischen Kulturgüter dauerhaft sicher. Die Bestände des Staatsarchivs, der KUB, des Museums für Kunst und Geschichte, des Naturhistorischen Museums, des Archäologischen Dienstes, des Amtes für Kulturgüter, aber auch des Schlosses Greyerz, des VitroMuseums in Remund und Dritter werden im neuen Lager unter optimalen Bedingungen aufbewahrt.

Die Fraktion Die Mitte freut sich insbesondere über die langfristigen Kalkulationen, die den Bedarf beispielsweise der BCU über 40 Jahre abdecken – 25 Jahre für andere Institutionen. Wir hoffen, dass sich diese Berechnungen dann auch in der Realität bestätigen. Dasselbe gilt für die Kosten-Nutzen-Berechnungen, die dem SIC ab dem 14. Betriebsjahr eine profitable Bilanz attestieren – 30 Jahre, wenn man alle 'charges immobilières' miteinrechnet. Des Weiteren begrüsst unsere Fraktion die Möglichkeit einer späteren Kapazitätserweiterung.

Permettez-moi de clore avec une remarque sur les modalités d'exécution du projet qui est soumis aux prescriptions de la nouvelle ordonnance sur les projets immobiliers importants de l'Etat (OPIC). Comme dans le cas du nouveau Musée d'histoire naturelle et de la rénovation du bâtiment de chimie de l'Université, nous ne disposons pas de la garantie que les nouvelles règles OPIC permettront effectivement d'éviter les dépassements de crédits, mais nous avons au moins la certitude que l'Etat travaillera avec les outils mis en place spécifiquement à cette fin.

Madame la Conseillère d'Etat, sehr geehrter Herr Staatsrat, bitte achten Sie mit der Verwaltung darauf, dass das beauftragte Totalunternehmen die Kosten konsequent im Griff hat. Die Komplexität des Baus ist deutlich geringer als bei den bestehenden und teilweise geschützten Bauten der KUB, des Naturhistorischen Museums und des Chemiegebäudes der Uni.

Folglich wollen wir in einigen Jahren nicht wieder vor einem Scherbenhaufen stehen, für den die politisch, administrativ und technisch Verantwortlichen längst in Pension oder auf der nächsten Stufe der Karriereleiter sind.

Ich danke dem Staatsrat und der Verwaltung für die gute Zusammenarbeit im Rahmen der parlamentarischen Vorbereitung dieses Projekts, das ich im CoPil und in der Kommission begleiten durfte.

**Bonny David** (*PS/SP, SC*). Mes liens d'intérêts : j'ai participé aux deux commissions précédentes pour le SIC et j'ai de l'intérêt pour l'archéologie et la culture fribourgeoise. Je ne pensais pas le dire, mais comme mon collègue, j'ai aussi une carte de lecteur à la BCU. J'interviens au nom du groupe socialiste.

Après deux tentatives qui ont échoué, nous osons espérer que la troisième sera la bonne pour le SIC. Le futur bâtiment sera construit à Givisiez sur une propriété de l'Etat de Fribourg. Le bâtiment répondra enfin aux besoins, c'est-à-dire pour y déposer les objets de notre patrimoine qui, aujourd'hui, se trouvent parfois conservés de manière disséminée dans des dépôts à travers le canton de Fribourg et de manière précaire. Le nouveau bâtiment couvrira les besoins de nombreux services et institutions culturels, étatiques et non étatiques. Le SIC permettra ainsi une gestion performante et professionnelle afin d'assurer la sauvegarde et l'entretien rationnel de la valorisation du patrimoine fribourgeois d'importance cantonale et nationale. Le futur centre de compétence est dimensionné pour rassembler les trésors du canton à long terme.

En commission, il a été demandé de tout mettre en œuvre pour éviter des destructions fatales par un incendie ou du pillage. Il n'y aura pas d'exposition des objets au SIC mais il demeure important, à défaut d'un vrai musée d'archéologie pour le canton de Fribourg, de présenter au public le patrimoine culturel fribourgeois.

Le groupe socialiste salue ce projet avec enthousiasme et bienveillance. Il espère qu'il sera réalisé maintenant dans les plus brefs délais car on en a vraiment besoin. Il entre évidemment en matière et le soutient à l'unanimité.

**Thalmann-Bolz Katharina** (*UDC/SVP, LA*). Meine Interessenbindung in dieser Angelegenheit: Ich war Mitglied der vorberatenden Kommission, und ich nehme im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei zum Dekret Stellung.

Was lange währt, wird endlich gut, heisst es in einem für dieses Projekt zutreffenden Sprichwort. Freiburgische Kulturschätze langfristig und unter idealen Bedingungen aufzubewahren, ist für die Geschichte des Kantons von zentraler Bedeutung. Das vorliegende Bauprojekt für den Schutz und die Sicherung des freiburgischen Kulturerbes wird von der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei als gut durchdacht beurteilt, ausgereift, mit idealem Standort, und es scheint den aktuellen und künftigen Anforderungen zu entsprechen. Die zentrale Lagerung ermöglicht nicht nur einen qualitativ höheren Schutz, sondern auch einen besseren Zugang der interinstitutionellen Zusammenarbeit, der Forschung, der Schulung sowie zum Unterhalt der Güter. Es ist ein Generationenprojekt von riesigem Ausmass, nicht nur in Bezug auf das Gebäudevolumen mit seinen Reserven, sondern auch, was die Kosten betrifft.

Obwohl mit dem vorliegenden Projekt Einsparungen von mehr als einer Million Franken Mietkosten pro Jahr erzielt werden, sind 62.8 Millionen Franken für die Lagerung von 6 Millionen Objekten im Wert von 420 Millionen Franken eine kostspielige Angelegenheit. Hervorheben möchten wir aber dazu, dass der Stand des Projekts, inklusive der Einhaltung der Massnahmen, welche zur Überwachung der finanziellen und bautechnischen Risiken anzuwenden sind, eine gewisse Kostensicherheit im Vergleich zum Bauprojekt der Kantonalen Universitätsbibliothek verspricht.

Die künftigen Betriebskosten, welche nicht Bestandteil der Investition sind, werden inklusive der Personalkosten der zwei in Aussicht gestellten Teilzeitarbeitsstellen auf 650 000 Franken geschätzt. Bei Zustimmung zum Dekret durch den Grossen Rat erwartet die Fraktion der Schweizerische Volkspartei in der Botschaft zu Händen der Stimmberechtigten für die Volksabstimmung, mit den Finanzierungskosten einen transparenten Vergleich der heutigen Betriebs- und Liegenschaftskosten mit den zünftigen Betriebs- und Liegenschaftskosten.

Als begrüssenswert erachten wir die Möglichkeit der Objektaufbewahrung von nichtstaatlichen Institutionen zu erschwinglichen Mietkonditionen. Erfreut sind wir auch über die Aufnahme der umfangreichen Rollen des Murtenschlacht-Panoramas, welche seit der Ausstellung anlässlich der EXPO 02 in einer militärischen Anlage im Berner Oberland ruhen.

Schlussfolgernd hält die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei fest, dass die bedeutenden Kulturschätze des Kantons und der verschiedenen Regionen diesen hochwertigen Schutz zu Gunsten der kommenden Generationen klar verdienen. Mit diesen Bemerkungen wird die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei das Dekret unterstützen.

**Schroeter Alexander** (*PS/SP, LA*). Meine Interessenbindung: Ich war Mitglied der letzten Ad-hoc-Kommission für diesen Kredit, und im Übrigen schlägt mein Herz für die Kulturgüter im Museum Murten, die wir auch lagern müssen, die auch Platz suchen in einem Depot. Sonst habe ich keine Interessenbindungen. Ich spreche hier im Namen der Sozialdemokratischen Fraktion und wie Sie schon gehört haben, wird die Fraktion diesem Verpflichtungskredit zustimmen und ihn unterstützen.

Vier Beobachtungen möchte ich gleichwohl hier noch einbringen. Die unterschiedlichen Zeitspannen: Es wurde erwähnt, dass die Sammlungen auf 25 Jahre hinaus gesichert sind mit diesem neuen Projekt, die KUB-Bestände auf 40 Jahre hinaus.

Immerhin muss man im Auge behalten, dass sich die nachfolgenden Grossrätinnen und Grossräte ab einer gewissen Zeit immer wieder mit der Frage beschäftigen müssen, was sie mit den hinzukommenden Kulturgütern und Beständen der KUB machen. Wir werden später, sagen wir ab ungefähr 20 Jahren immer wieder damit beschäftigt sein. Das betrifft uns hier drinnen wahrscheinlich nicht mehr, aber es ist nicht etwas, das mit diesem Projekt ein für alle Mal abgeschlossen ist. Das liegt in der Sache der Natur.

Die zweite Bemerkung betrifft den Energieverbrauch, der nicht zu unterschätzen ist. Allein die Spezialräume - wir haben gehört, Kühlung, Feuchtigkeitsregulierung etc. - brauchen sehr viel Energie. Dazu kommt, dass die Lagerung von Digitalem, die digitale Lagerung mit Servern etc. sehr viel Abwärme produziert etc., etc. Wir hoffen, dass hier das Optimum herausgeholt wird mit einer energieeffizienten Bewirtschaftung dieses Gebäudes. Sie haben das Modell gesehen: Auf dem Dach sind Solarpanels vorgesehen und nicht Windräder. Das ist ein guter, lobenswerter Schritt, und wir hoffen, dass sich das Projekt in dieser Richtung optimal weiterentwickeln wird.

Drittens möchte ich zu Überlegungen anregen, wie ein solches Gebäude auch der Öffentlichkeit zugänglich gemacht werden kann im Sinne von: Was darin an Arbeit geleistet wird für die Bewahrung der Kulturgüter ist sehr, sehr wertvoll. Was im Sammlungszentrum des Schweizerischen Nationalmuseums in Affoltern am Albis läuft, könnte uns im Kanton Freiburg vielleicht inspirieren, der Öffentlichkeit in einem ganz bestimmten Rahmen Zugang zu verschaffen.

Viertens und letztens: Wir haben in der Ad-hoc-Kommission auch über die grosse Nordfassade gesprochen, die, wie das Projekt im Moment vorsieht, eine leere Fassade ist. Vielleicht könnte man ja hier das grösste Freilichtkunstwerk des Kantons entstehen lassen - das wäre dann in Bezug auf die Lagerung gerade schon am richtigen Ort.

Ich schliesse mit der Bemerkung, dass die Sozialdemokratische Fraktion diesen Kredit unterstützt und danke für die Aufmerksamkeit.

**Esseiva Catherine** (PLR/PVL/FDP/GLP, LA). Je parle au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux. Mon lien d'intérêt : j'ai participé à la commission.

Dans le cadre du patrimoine, l'Etat a la mission légale de sauvegarder le patrimoine de notre canton, notamment par l'archivage et le stockage des biens institutionnels étatiques. La liste des institutions a été énumérée par le rapporteur : il s'agit notamment de la Bibliothèque cantonale et universitaire, des Archives de l'Etat de Fribourg ou du Service archéologique de l'Etat de Fribourg. Aujourd'hui, le stockage de ces biens s'effectue dans de multiples dépôts disséminés dans tout le canton. Les conditions de ce stockage ne sont pas toujours idéales et induisent des charges de location de l'ordre de 1'500'000 francs par année.

Avec ce nouveau projet du SIC, dont le déménagement est prévu en 2028, 22'116 m<sup>2</sup> de surfaces seront dédiés aux espaces de stockage et 1'600 m<sup>2</sup> seront consacrés aux bureaux et ateliers communs. À noter que les besoins en surfaces de ces institutions ont fait l'objet d'une étude réalisée par une société spécialisée. Avec cette surface de 22'116 m<sup>2</sup>, le bâtiment permettra une réserve de stockage pour 25 ans, respectivement 40 ans s'agissant des biens de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Dans ces futurs locaux, dans 40 ans, plus de 10 millions d'objets seront sauvegardés et stockés, en sécurité, pour une valeur-chiffre de 700 à 800 millions de francs. En ajoutant le parking, le bâtiment contiendra une surface brute totale de 38'500 m<sup>2</sup>.

Au niveau du concept, le bâtiment intégrera un abri PBC qui permettra de conserver en sécurité les collections cantonales en cas de sinistre ou de catastrophe. Au niveau technique et durabilité, le projet a été étudié en tenant compte des solutions environnementales et de durabilité, notamment par le respect de la norme Minergie-P. Evidemment des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture et en façade.

Le coût de construction de ce projet est évalué à 62'800'000 francs, et 70% de ce montant a été devisé sur la base de retour d'offres concrètes. En outre, des réserves complémentaires ont été prévues : 5% pour les risques de chantier et 6% pour les divers et imprévus. Cette démarche plutôt prudente correspond à la vision de l'OPIIC et permet un départ confiant pour l'exécution de ce projet. Sur les 62'800'000 francs, il faut également déduire le crédit d'étude de 2'200'000 francs ainsi que les subventions fédérales représentant 8'800'000 francs, subventions accordées pour la BCU et pour l'aménagement de l'abri. Aussi, le décret d'engagement s'articule à 56 millions de francs. Certes, ce montant est élevé, mais après analyse des cubes, des surfaces, du concept et des installations projetées, les ratios correspondent à des valeurs usuelles en termes de construction.

Considérant, l'exécution de ce bâtiment SIC apportera la solution en matière de protection des biens culturels tout en assurant une mise en œuvre aux exigences fédérales. En acceptant ce décret, le canton de Fribourg assure sa mission légale des sauvegardes des biens institutionnels pour plus de 25 ans, respectivement 40 ans pour la BCU.

Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux soutient ce décret et vous invite à en faire de même.

**Tschümperlin Dominic** (Le Centre/Die Mitte, LA). Ich habe keine Interessenbindungen zu diesem Projekt und äussere mich in meinem eigenen Namen.

Nach so viel Eintracht zu diesem Projekt einige Worte der Kritik. Ich Sorge mich, wie viele andere auch, um unsere kantonalen Finanzen. Uns wird fürs nächste Jahr ein Verlust von etwa 100 Millionen Franken vorausgesagt, gleichzeitig sollen wir nun einen Kredit über 62 Millionen Franken gutheissen.

C'est la première raison pour laquelle ce projet me laisse un goût amer. Mais probablement une plus grande raison encore pour laquelle ce projet me laisse un goût amer, c'est la communication de l'Etat, du Conseil d'Etat de Fribourg.

Es ist schon ein bisschen speziell und zeugt nicht gerade von politischem Feingefühl, wenn am gleichen Tag kommuniziert wird, dass uns für das nächste Budget 100 Millionen Franken fehlen werden, wir aber gleichzeitig 62 Millionen Franken für ein neues Gebäude sprechen sollen. In einer der letzten Sessions haben wir die Rechnung des Vorjahres besprochen, welche mit einem desolaten Resultat für unsere Finanzen geendet hat. Alle Parteien, aber insbesondere auch der Staatsrat, haben dabei klar ausgedrückt, dass man inskünftig Projekte priorisieren müsse. Und ich stelle hier offen die Frage, ob das Lager für die Kulturgüter heute in diesem Moment prioritär ist. Die Bevölkerung braucht ein neues Spital - ich bin einverstanden, hier grosse Beträge zu sprechen für das Wohl der Bevölkerung. Unsere Universität braucht ein neues Gebäude, um ihre renommierteste Fakultät attraktiv zu gestalten. Für unsere Bildung bin ich immer einverstanden, Beträge zu sprechen. Aber ist dieses Lager jetzt gerade prioritär?

Quand on lit que certains biens culturels n'ont pas été correctement entreposés pendant des décennies, voire des centaines, je ne peux m'empêcher de me demander pourquoi ce serait nécessaire maintenant et pas dans 10 ans par exemple. D'autant plus que beaucoup de ces biens prévus à être entreposés proviennent de la BCU, à laquelle on a attribué un crédit supplémentaire de 39 millions de francs il y a peu, et elle ne peut alors même pas entreposer ses biens culturels elle-même.

Nun, ich kann verstehen, dass sich die Angelegenheit seit Jahren hinzieht und dass ein neuer Anlauf in zwanzig, dreissig Jahren wohl wieder enorm viel Geld verschlingen würde. Und unbestritten ist auch, dass unsere Kulturgüter irgendwann dann tatsächlich richtig untergebracht und gelagert werden müssen, sie sind die Wurzeln unserer Gesellschaft. Positiv ist auch zu bewerten, dass das Lager viele Einsparungen mitbringt. Und deshalb werde ich das Projekt heute nicht ablehnen.

Warum also all das Gerede? Verstehen Sie dies als Aufruf, sehr geehrte Damen und Herren der Regierung: Wenn wir davon sprechen, wir wollen priorisieren für unsere Staatsfinanzen, dann müssen wir das inskünftig auch tun.

Je vous implore de ne plus commencer de nouveaux projets maintenant mais de finir ceux déjà commencés.

Es geht hier um das Geld der Bevölkerung, wir dürfen es nicht einfach verschwenden. Es gilt, Steuererhöhungen um jeden Preis zu vermeiden.

**Vuilleumier Julien** (*VEA/GB, FV*). Je m'exprime au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s et j'ai participé à la commission qui a étudié cet objet. À titre professionnel, je travaille à l'Office fédéral de la culture où je m'occupe notamment de patrimoine culturel.

J'ai l'occasion de rebondir sur les propos du collègue Tschümperlin : oui, il est temps de finir ce qui a été commencé. Et en l'occurrence, le SIC a été commencé il y a bien trop longtemps, cela a déjà coûté bien trop cher que de ne pas avoir une solution centralisée, logique et cohérente. En termes de finances durables, en termes de réflexion sur la manière de prioriser, c'est certainement un excellent projet et un excellent modèle qui nous est aujourd'hui proposé. En effet, avec le temps, avec les différentes étapes, les besoins exacts ont pu être déterminés, les conditions exactes pour la réalisation du bâtiment ont été déterminées, une vision a été mise en place et le projet est désormais mûr et pertinent. Il apparaît évident qu'aujourd'hui retarder serait une erreur, il paraît évident qu'aujourd'hui nous devons aller de l'avant avec ce centre de stockage interinstitutionnel.

De plus, ce projet s'inscrit dans une stratégie et se coordonne avec d'autres objets. Nous en avons parlé, il y a un besoin pour la BCU, et là aussi pourquoi la BCU ne pourrait-elle pas stocker elle-même ses documents ? Pourquoi ne pas laisser ses documents à La Maillarde ? Monsieur Tschümperlin, votre parti est souvent en faveur d'une vision économique pertinente. Ainsi, la Maillarde serait peut-être plus utile pour des entreprises que pour stocker des livres. En toute cohérence, il y aurait lieu d'utiliser ce nouveau centre et de ne pas occuper des sites stratégiques. C'est d'ailleurs pour cela que le Grand Conseil avait décidé d'abandonner le site de Domdidier il y a quelques années, pour laisser une place prépondérante à l'économie. Au-delà du clin d'œil, oui il y a une importance au développement économique, mais oui il y a une importance essentielle à la mémoire, à la conservation du patrimoine, à la bonne gestion de ces collections. Il en va d'une responsabilité non seulement morale, culturelle, mais aussi d'une responsabilité légale.

Sur ces considérations, le groupe VERT·E·S et allié·e·s va évidemment entrer en matière et soutenir à l'unanimité ce décret. Nous voulons toutefois faire trois remarques :

- > La première concerne l'énergie. Nous l'avons déjà entendu, ce bâtiment est énergivore, et heureusement des panneaux photovoltaïques ont été prévus sur ce bâtiment. Nous appelons à la plus grande efficacité énergétique de ce bâtiment et à toutes les synergies possibles par rapport à l'utilisation énergétique et à la production sur ce bâtiment.
- > Le deuxième point, c'est la surprise de voir un projet de parking de 74 places dans un tel bâtiment, dont 10 places couvertes et 63 places pour le SITel. Cela a été soulevé en commission : ces places avaient fait l'objet d'un compromis entre les exigences des uns, les contraintes légales des autres, mais il nous paraît évident que construire un parking aujourd'hui sans exiger des plans de mobilité exacts pour les différentes entités de l'Etat nous reste un peu en travers de la gorge. Tout projet de parking devrait faire préalablement l'objet d'une réflexion et être inclus dans une réflexion sur la mobilité globale d'une institution étatique.
- > Le dernier point : notre collègue a parlé d'une œuvre d'art sur la façade nord. Evidemment, ce bâtiment s'inscrit dans un espace particulier, dans une zone industrielle dans laquelle il y a des besoins de végétaliser aussi, pour lutter contre les îlots de chaleur. Nous tiendrons aussi à ce qu'une végétalisation du site soit réalisée de manière appropriée, peut-être une plantation d'arbres aussi au nord de ce site, qui n'entrerait pas forcément en contradiction avec une magnifique œuvre d'art.

Sur ces considérations, comme je l'ai dit, notre groupe soutient avec enthousiasme ce projet.

**Esseiva Catherine** (PLR/PVL/FDP/GLP, LA). J'aimerais juste ajouter, pour ceux qui ont encore un doute sur ce projet : faites rapidement le calcul du coût d'investissement. Je n'ai pas besoin de le détailler, les chiffres, vous les avez et vous aurez la réponse au soutien du projet.

**Bonny David** (PS/SP, SC). Je ne comptais pas intervenir à nouveau, mais face à l'obscurantisme, je me dois quand même de le faire. Ayant travaillé avec le Service archéologique et connaissant l'état de certaines collections dans les dépôts - on a aussi vu en commission des documents qui montraient des locaux quasiment pourris -, j'invite M. Tschümperlin à se rendre dans ces dépôts pour voir par lui-même ce qu'il en est, et le jour où il arrivera avec une motion pour fermer le Musée historique de Morat, je m'y opposerai totalement.

**Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.**  
Danke zuerst allen Vertretern der Fraktionen, die das Projekt unterstützen.

Quelques mots sur les relativement peu de remarques : il a été demandé par le député Altermatt d'assurer les outils, de mettre en place les différents outils pour le suivi financier. Comme vous avez eu l'occasion de l'entendre suite aux différents événements du passé que vous avez évoqués, nous avons mis en place toute une série d'outils que nous avons eu l'occasion de discuter à plusieurs reprises avec la CFG, plus particulièrement avec la sous-commission du SBat à la CFG. On constate aujourd'hui qu'il n'y a pas de garantie absolue, vous l'avez évoquée aussi, mais les outils modernes de gestion de suivi de projets immobiliers, tels qu'ils existent dans certains autres cantons - pas dans tous les autres cantons d'ailleurs -, sont aujourd'hui mis en place, font aussi l'objet progressivement d'un suivi précis. Ils nous permettent de vérifier en tout temps l'adéquation des réserves par rapport à l'avancement du projet, de mettre des signaux si d'aventure, en cours d'évolution du projet, on doit prendre des mesures soit financières, soit de réduction de dimensionnement du projet - cela peut arriver, c'est toujours désagréable, mais cela peut arriver. Grâce à cela, nous avons des outils qui nous donnent des signaux au fur et à mesure du développement du projet que certains et certaines d'entre vous ont déjà pu découvrir dans le cadre des différents COPIL sur les projets de construction en cours.

Zu den Bemerkungen von Grossrat Schroeter - vor allem zu einer, die anderen sind eher offen formuliert - zur Frage des Energieverbrauchs: Zur Erinnerung, Sie sehen das in den Projektdetails, wir haben mit 2500 Quadratmetern Fotovoltaik ein Energieproduktionspotential von 640 000 Kilowattstunden. Das entspricht der Produktion von 160 Einzelhäusern. Parallel dazu haben wir einen Konsum von 200 000 Kilowattstunden, das sind weniger als 30 Prozent der Produktion. Wir produzieren also Überschuss. Insofern sind wir sicher beispielhaft auch im Sinne dessen, was der Staat heute plant. Es ist nicht eine rein ökonomische Rechnung, es ist auch eine Frage der Symbolik. Der Staat fordert über das Energieamt, über die Energiedirektion und über seine Ziele von den Privaten, dass sie sich Mühe geben. Wir müssen selbstverständlich das Gleiche tun bei unseren Projekten und das ist hier sehr klar der Fall.

Zu den Nordfassaden: Verschiedene Grossrätinnen und Grossräte haben dazu Stellung genommen. Es ist eine Begründung vorgesehen, wie genau, wird sich im Rahmen des Projektes entwickeln und sehen lassen. Die Frage des Kunstwerkes haben wir mal als Anregung aufgenommen. Es wird sich im Verlaufe der Projektentwicklung zeigen, was möglich und sinnvoll ist in diesem Bereich.

Zu Grossrat Tschümperlin: Das war aus meiner Warte etwas konfus, aber ich werde trotzdem versuchen, den einzelnen Bemerkungen Rechnung zu tragen. Sie bemängeln, der Staatsrat würde schlecht kommunizieren. Zu Ihrer Kommunikation: Es ist falsch zu behaupten, der Staatsrat würde ein Budget mit einem Verlust vortragen. Erstens ist das Ganze noch vertraulich, weil das erst im Oktober kommt. Zweitens: Sie sollten als Grossrat wissen, dass unsere Verfassung und unser Finanzgesetz

es dem Staatsrat nicht erlauben, ein nicht ausgeglichenes Budget vorzustellen, also ist Ihre Aussage fehlerhaft. Aber man kann immer lernen.

Das Zweite auf Französisch:

Vous avez parlé de stockage de centenaires. Alors rassurez-vous, nous ne stockons pas de centenaires. Nous stockons effectivement depuis quelques siècles, mais nous n'avons pas de centenaires dans nos stocks. Ce serait un petit peu délicat, même s'il y en a beaucoup et de plus en plus.

Sie haben gefragt, warum das ganze Gerede? Das weiss ich auch nicht, aber Wahlen sind erst in zweieinhalb Jahren. Das kollektive Gedächtnis dauert wohl nicht so lange. Überschätzen Sie das Gedächtnis der Menschen nicht.

Je pense avoir répondu en grande mesure aux remarques du député Vuilleumier. En ce qui concerne les plans de mobilité, ils sont systématiquement exigés. Cela a été fait également pour le SITel, en collaboration avec la commune de Givisiez. Les choses sont donc prévues ainsi. La réduction du nombre de places de parc d'origine a été planifiée et établie sur la base précisément de concepts liés au plan de mobilité, donc ces choses-là ont été faites. Je n'ai pas d'autres remarques techniques sur le projet et vous remercie encore une fois toutes et tous de votre aimable soutien.

**Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles.** Juste quelques remarques. Il y a beaucoup de chiffres qui ont été articulés dans les propos que j'ai entendus. Peut-être pour clarifier la situation, il y a aujourd'hui pour 420 millions de francs d'objets qui seront stockés, c'est l'état actuel. Une fois que le SIC sera plein en 2050, on estime cette valeur à 660 millions de francs, puis, avec les extensions prévues, on pourra aller effectivement jusqu'à 810 millions de francs. Le message en page 4 vous explique tous ces chiffres.

Quant à l'accessibilité, le SIC n'est pas fait pour être visité. Le SIC est un outil à disposition d'autres institutions qui permettent les visites. C'est pour cela que l'accessibilité n'a pas été prévue pour les visites. Mais par contre, grâce au SIC, les institutions pourront accéder facilement à leurs objets et puis faciliter les expos et les visites. J'espère que la population fribourgeoise pourra visiter ces institutions et trouver effectivement ces objets de manière pratique.

Enfin, non, la BCU ne peut pas stocker ses biens plus qu'aujourd'hui, parce que vous le savez, la Bibliothèque cantonale est située au centre-ville et il n'est pas possible d'avoir plus de place en largeur, ni en profondeur. Je vous garantis qu'ayant une vue sur les travaux, le trou était déjà bien profond.

J'espère que vous allez soutenir ce projet car il y va des générations futures, et c'est dans ce sens que nous l'avons construit.

**Wicht Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, SC).** Je ne vais pas faire de commentaires ni de synthèse de tout ce qui a été dit, je crois que les représentants du Gouvernement l'ont fait. J'aimerais juste relever quelques petits points. Est-ce que ce projet est utile ? Oui. Est-ce qu'il est indispensable ? Je crois qu'on peut dire oui. Est-ce qu'il est urgent ? Quand on voit l'état de certains stocks, oui. Est-ce qu'il est coûteux ? Oui, mais dans chaque projet qu'on traite dans ce Grand Conseil, j'entends la même chose. Est-ce qu'on a les moyens ? Alors pour certains peut-être un peu moins que par le passé, mais la CFG a donné également son préavis positif.

Je vous invite donc, chers collègues, à accepter ce décret à la plus grande majorité, voire à l'unanimité.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

## Première lecture

I. Acte principal : Décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction et l'équipement d'un bâtiment pour le centre de Stockage Interinstitutionnel Cantonal (SIC) à Givisiez

### Art. 1

**Wicht Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, SC).** Le projet sera, je l'espère, tout à l'heure approuvé. C'est ce qui est dit à l'article 1.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

### Art. 2

**Wicht Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, SC).** L'article 2 précise les coûts. Dans la partie française, la commission a juste rajouté un verbe qui manquait dans la phrase après le montant de 2'250'000 francs. Autrement pas d'autre remarque.

**Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.** Danke den französischsprachigen Kommissionsmitgliedern für das aufmerksame Durchlesen. Sonst kein Kommentar.

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

*Art. 3*

**Wicht Jean-Daniel** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). L'article 3 montre les chiffres en présence que je vous ai déjà cités tout à l'heure. Pas d'autre remarque.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

*Art. 4*

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

*Art. 5*

**Wicht Jean-Daniel** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). L'article 5 traite des amortissements. Pas d'autre commentaire.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

*Art. 6*

**Wicht Jean-Daniel** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). L'article 6 traite des variations économiques durant la construction du SIC. Pas d'autre commentaire.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

## II. Modifications accessoires

> Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

## III. Abrogations accessoires

> Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

## IV. Clauses finales

**Wicht Jean-Daniel** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). Je rappelle, au niveau de la partie IV, que le référendum financier est obligatoire pour ce décret.

> Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

## Titre et préambule

> Adoptés selon la version initiale du Conseil d'Etat.

> La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

**Deuxième lecture**

I. Acte principal : Décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction et l'équipement d'un bâtiment pour le centre de Stockage Interinstitutionnel Cantonal (SIC) à Givisiez

> Confirmation du résultat de la première lecture.

## II. Modifications accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

## III. Abrogations accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

## IV. Clauses finales

> Confirmation du résultat de la première lecture.

## Titre et préambule

> Confirmation du résultat de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

**Vote final**

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 95 voix contre 0. Il y a 2 abstentions.

*Ont voté oui:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Nicolas (SC,UDC/SVP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Christel (FV,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA/GB), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA/GB), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VEA/GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schroeter Alexander (LA,PS/SP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS/SP).  
*Total: 95.*

*Se sont abstenus:*

Papaux David (FV,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP). *Total: 2.*